

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Revest Saint Martin 04230 projet parc photovoltaïque

**De :** "franmoisan@orange.fr" <franmoisan@orange.fr>

**Date :** 23/09/2023 12:43

**Pour :** "pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr" <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur Revest Saint Martin projet de parc photovoltaïque

Monsieur,

Je souhaitais par la présente formuler un avis sur le projet de parc photovoltaïque sur la commune de Revest Saint Martin.

Je suis résident à Revest Saint Martin au hameau de La Blache.

Mes observations relèvent de 3 sujets :

- concernant le choix de l'énergie solaire photovoltaïque au plan énergétique national et global il s'agit d'une énergie non carbonée qui ne produit pas de déchets et dont les coûts ont fortement baissé depuis une dizaine d'année. Sa contribution aux objectifs climatiques de la France à l'horizon 2030 - 2035 est essentielle puisqu'à cet horizon seules les énergies renouvelables pourront accroître le parc de production national d'électricité. Ce projet est en cohérence avec la loi d'accélération du déploiement des énergies renouvelables qui doit s'inscrire dans les territoires.

- Au niveau local le projet vise à installer le parc photovoltaïque sur une ancienne carrière. Il ne contribue donc pas à réduire les surfaces à usage agricole. Son impact sur la biodiversité me semble très faible puisqu'il s'agit d'une carrière pour l'essentiel. Les quelques 3000 m2 de défrichement sont minimes. Concernant l'impact sur les paysages, étant souvent en randonnée sur les chemins se situant au dessus de la carrière, cette dernière est invisible en raison des espaces boisés et il sera très difficile de voir la centrale depuis les routes ou chemins. Dans ce contexte précis l'impact paysager me semble minimal et ne peut être comparé à d'autres installations dans cette zone du département.

- Au niveau citoyen et développement local un tel projet constitue une opportunité pour la commune de Revest Saint Martin tant au niveau économique qu'en tant que projet qui s'avèrera fédérateur j'espère. A ce titre il me semble qu'au-delà de l'implication de la commune il serait opportun que le financement du projet soit ouvert aux citoyens de la commune et des citoyens des communes voisines. Ce type de financement participatif est à même de mobiliser autour d'un projet de développement local. Le fait que le projet soit porté/appuyé par la Mairie de Revest Saint Martin est un atout.

Mon avis sur le projet est donc positif.

J'ai été conduit par le passé à suivre le développement du solaire photovoltaïque et de son insertion dans l'environnement et dans la société dans le cadre de mes anciennes fonctions de directeur exécutif à l'ADEME, l'agence de la transition écologique de 1982 à 2019.

Convaincu de l'intérêt de produire l'énergie au plus proche de sa consommation j'ai installé des tuiles photovoltaïque sur le toit de ma maison à La Blache en prenant soin à l'insertion paysagère.

Cordialement

François MOISAN  
Chemin de la Colle  
Ja Blache  
Revest Saint Martin  
+33(0)687859844  
[franmoisan@orange.fr](mailto:franmoisan@orange.fr)

